



VILLE DE

Ploufragan

Ploufragan, le 4 octobre 2023

M. le Président
Saint-Brieuc Armor Agglomération
Direction Aménagement et Déplacements
5 rue du 71ème R.I.
CS54403
22044 Saint-Brieuc Cedex 2

Service Urbanisme et Affaires foncières
Affaire suivie par : Erwan TANGUY
Tél. : 02.96.78.89.33
Courriel : erwan.tanguy@ploufragan.fr

Objet : Projet TEO – 3^{ème} tranche – Avis de la Ville de Ploufragan.

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet TEO – 3^{ème} tranche, vous avez sollicité l'avis de la Ville de Ploufragan au titre du V de l'article L.122-1 du Code de l'environnement et je vous en remercie.

En effet, la Ville de Ploufragan est concernée par la partie Ouest du tracé qui prévoit d'étendre la ligne actuelle jusqu'au secteur des Plaines-Villes où est prévu, à terme, l'aménagement d'un parking relais.

Par la présente, je vous informe que la Ville de Ploufragan émet un avis favorable à ce projet au regard de son impact positif en matière de mobilités partagées et durables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Rémy MOULIN

